

- [À la une](#)
- [Communes](#)
- [Sport](#)
- [Faits Divers](#)
- [Sud Ouest éco](#)
- [Annonces](#)

Rechercher

[Bordeaux](#) [Arcachon](#) [Médoc](#) [Libourne](#) [Langon](#) [La Rochelle](#) [Saintes](#) [Royan](#) [Cognac](#) [Angoulême](#) [Périgueux](#) [Agen](#) [Pau](#) [Bayonne](#) [Biarritz](#)
[Mont-de-Marsan](#) [Dax](#)



L'Enseignement Catholique
du Villeneuvois
OUVRE SES PORTES



Ecole - Col

Exclusivité abonnés

[Votre édition du soir est disponible sur soir.sudouest.fr](#)

Battue aux pigeons en plein village, le maire de Villeréal (47) entendu par les gendarmes

[A la Une](#) / [Villeréal](#) / Publié le 10/03/2016 . Mis à jour à 08h18 par Pierre-Antony Épinette

[S'abonner à partir de 1€](#)[40 commentaires](#)

Lors de la battue, le 25 janvier, 3 000 cartouches avaient été tirées et 500 volatiles tués. ©

Suite à la battue, organisée le 25 janvier dans le bourg de Villeréal, les chasseurs sont dans le viseur. Le préfet a également rappelé le maire à l'ordre et es auditions ont eu lieu à la gendarmerie

Le maire de Villeréal, Pierre-Henri Arnstam, a reçu un courrier du préfet et a été entendu par les gendarmes à la suite de la [grande opération de « régulation » des pigeons, organisée le 25 janvier dernier](#), en partenariat avec les sociétés de chasse. Ce matin-là, dans la bastide, **80 chasseurs ont tiré 3 000 cartouches et tué 500 pigeons**. C'est une affaire qui prend bien trop d'ampleur, selon la municipalité villeréalaïse.

Publicité

Jamais une battue aux pigeons, pourtant fréquente dans les bourgs ruraux, n'aura fait autant d'histoires, ni de bruit. Elle a valu au maire de la commune **un rappel à l'ordre du préfet**. Dans une missive lue lors du Conseil municipal de lundi, Patricia Willaert **reproche le procédé employé**, jugeant que des méthodes contraceptives seraient plus appropriées pour ce type d'opération.

Des animaux domestiques

Elle pointe aussi du doigt **une faute concernant l'arrêté municipal**, envoyé à la sous-préfecture au lendemain de l'opération. Elle s'étonne également de l'emploi dans cet arrêté du terme « régulation », alors qu'elle précise qu'il s'agissait d'une « destruction ». Enfin, elle rappelle qu'au regard de la loi, aussi étonnant que cela puisse paraître, les pigeons (de race bizet) qui ont été la cible des chasseurs, **lundi 25 janvier, ne sont pas classés comme nuisibles**, mais comme animaux domestiques. À cet égard, ils ne peuvent être supprimés de cette façon.

La rédaction vous conseille

- [Lot-et-Garonne : 3000 cartouches distribuées pour une battue aux pigeons](#)

"Le maire et les chasseurs pourraient avoir à déboursier 135 euros chacun"

Pierre-Henri Arnstam, s'il reconnaît volontiers l'envoi en retard de l'arrêté municipal (erreur administrative), revendique sa bonne foi. **Les habitants avaient été informés** et l'arrêté rédigé sur le même modèle que ceux réalisés par les communes de Cancon, Castillonès ou Monflanquin, qui organisent régulièrement des battues aux pigeons, par ailleurs de race bizet, là aussi.

« Les gens nous remercient »

D'autant que, rappelle le maire, « personne n'est venu à la mairie se plaindre. Au contraire, les gens nous remercient. » En effet, la baisse de la population de pigeons est bien accueillie par les habitants, fatigués de voir leurs murs, toitures, gouttières et terrasses salis et souvent dégradés par l'acidité des fientes. **Même chose chez les agriculteurs du Villeréalaï**s. Ils sont les premières victimes des volatiles, qui ravagent les cultures chaque printemps après les semis. C'est pourquoi bon nombre d'entre eux faisaient partie des chasseurs participant à la battue.

Pigeonniers contraceptifs

Mais l'affaire a pris une tout autre dimension après que l'association de Haute-Marne Nos Amis les oiseaux est montée au créneau, [déposant une plainte auprès du procureur de la République d'Agen](#) et entraînant des auditions à la gendarmerie. Un président de société de chasse a ainsi **refusé de donner l'identité des chasseurs** ayant participé à l'opération, tandis que le maire Pierre-Henri Arnstam a lui aussi dû **répondre aux questions des enquêteurs**, lundi.

Si la justice donnait suite, les acteurs du dossier pourraient être condamnés à verser des amendes. Le maire serait sanctionné, mais aussi les chasseurs participants, qui pourraient avoir à **déboursier 135 euros chacun**. En attendant, dans le village, il se murmure que les habitants et les agriculteurs se tiendraient prêts à **lancer une pétition de soutien** à Pierre-Henri Arnstam. Quoi qu'il en soit, lors du Conseil de lundi, les élus, échaudés, ont annoncé qu'ils allaient se pencher sur l'installation de pigeonniers contraceptifs.

Sur le même sujet

